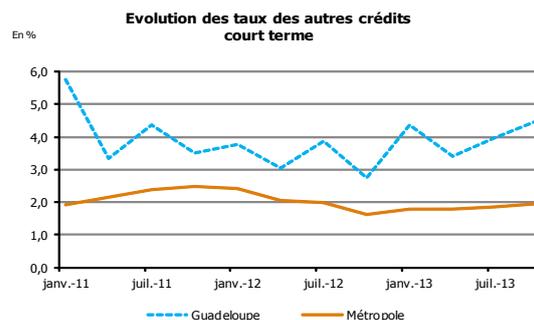
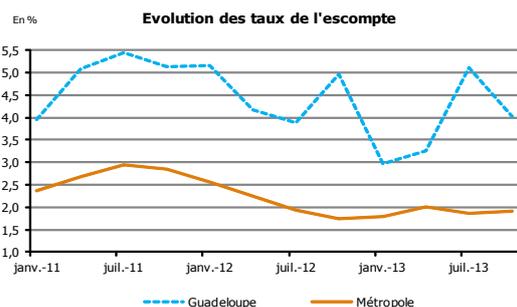
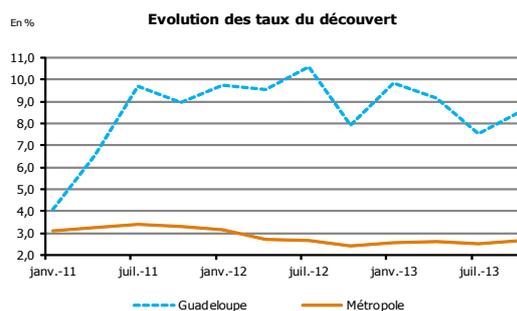
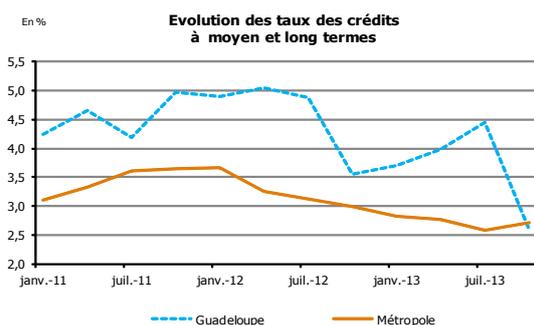


Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM Octobre 2013

L'enquête sur le coût des crédits octroyés aux entreprises guadeloupéennes en octobre 2013, fait ressortir une baisse trimestrielle du taux moyen des crédits à moyen et long termes de 184 points de base, impacté essentiellement par une opération réalisée par une banque de la place. Hors cette opération, le taux moyen diminue de 26 points de base par rapport à juillet 2013. Le taux moyen de l'escompte affiche la même tendance (-108 points de base). À l'inverse, les taux moyens du découvert et des autres crédits à court terme sont orientés à la hausse (respectivement, +104 points de base et +54 points de base).

En Métropole, l'enquête révèle une hausse des taux moyens par rapport à juillet sur l'ensemble des catégories de crédit. Les taux moyens métropolitains restent en deçà des taux observés en Guadeloupe et ce, quelque soit le type de crédit et la tranche de montants considérés. Cette situation peut s'expliquer en partie par des effets de structure et des coûts de fonctionnement (charges salariales, coût du risque) moins élevés en Métropole.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA GUADELOUPE¹



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225		dont Tranche 4 : > 76 225	
	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole
Crédits à moyen et long termes										
juil-13	4,44	2,58	6,25	3,20	5,69	2,89	4,60*	2,88	4,10*	2,92
oct-13	2,60 (1)	2,71	6,03	3,22	6,00	2,95	n.s**	2,89	2,44 (2)	2,96
Découvert										
juil-13	7,55	2,51	12,43	9,92	12,26	6,19	11,66*	4,55	5,35	3,69
oct-13	8,59	2,65	12,40	9,94	11,11	6,66	10,32*	5,11	7,28	3,87
Escompte										
juil-13	5,10	1,87	4,78	2,67	4,28	3,23	3,90*	3,04	5,31*	2,15
oct-13	4,02	1,90	4,77	3,09	4,62*	3,91	n.s**	3,32	n.s**	2,52
Autres crédits à court terme										
juil-13	3,96	1,85	13,94	3,43	n.s**	3,15	n.s**	2,61	n.s**	2,22
oct-13	4,50	1,95	13,22	3,63	n.s**	3,39	n.s**	2,73	n.s**	2,21

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

** Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

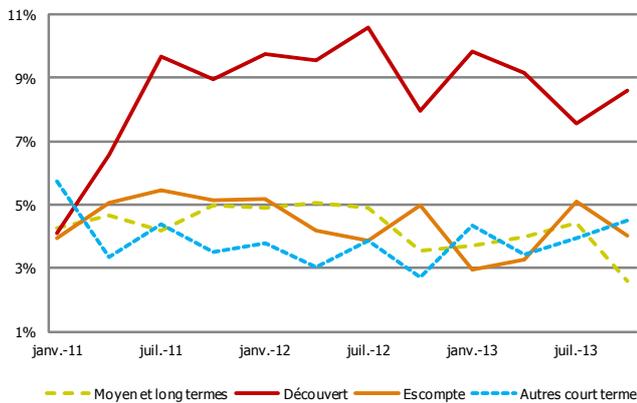
(1) 4,18% sans une opération atypique réalisée par une banque de la place

(2) 3,87% sans une opération atypique réalisée par une banque de la place

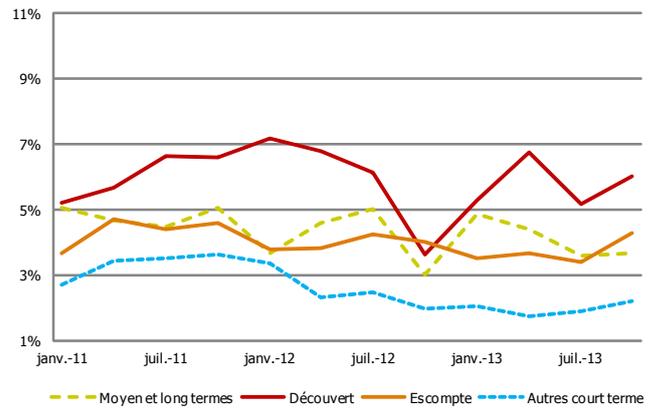
¹ La comparaison des taux par tranches de montants permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de son parc d'entreprises, les crédits octroyés en Guadeloupe concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

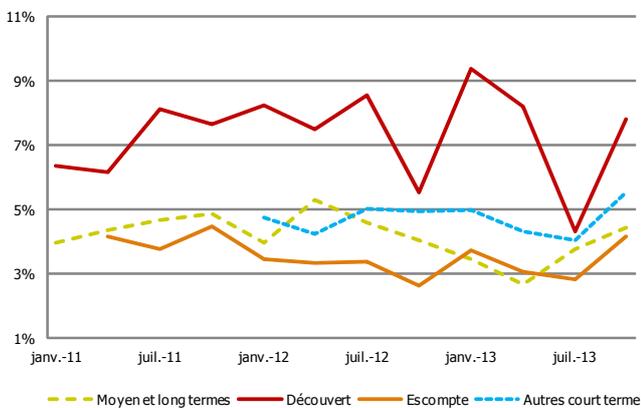
Guadeloupe



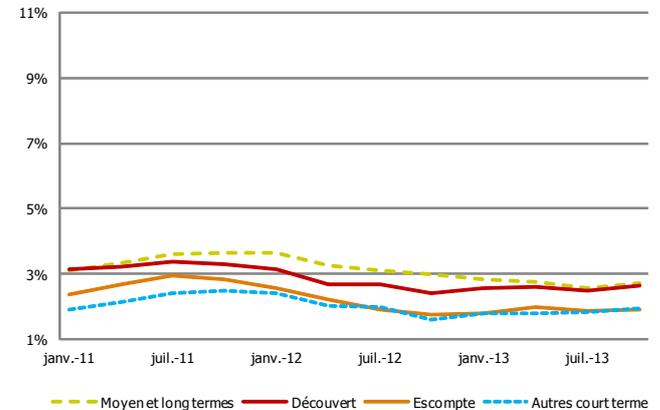
La Réunion



Martinique



Métropole



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. L'enquête d'octobre 2013 exploite 3 057 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (*). En dessous de 20 observations, les taux ne seront pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : avril 2014